COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ST PIERRE DELS FORCATS EN DATE DU VENDREDI 29 JUILLET 2016 à 17h00

Présents: M. BLANQUE Pierre, M. ECHARD Vincent, Mme CAZEILLES Joelle, M. GAURENNE Claude, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Melle PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine
Absents : M. BONO Jean-Pierre, Mme MIGNARD Sarah, Mme GOSSET Julie
Convocation: 25/7/2016
Secrétaire de séance: M. GAURENNE Claude
Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM
Validation de l'ordre du jour

1/ Droit de préemption urbain :

M. le Maire rappelle le plan local d'urbanisme exécutoire le 11 juin 2016.
Il convient désormais d'instaurer le droit de préemption sur les zones urbanisées et à urbaniser (comme sur l'ancien POS), afin de pouvoir saisir des opportunités foncières.
Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

2/ Vente parcellaire :

M. le Maire rappelle le litige avec la famille BO concernant la parcelle A773, ayant fait l'objet d'une double propriété de la part du notaire.
Il indique que cette parcelle représente un chemin d'accès à des résidences privées et qu'elle ne constitue nullement de la voirie.
Il précise que la commune n'en a aucune utilité et qu'il existe une opportunité depuis son déclassement dans le domaine privé de la céder à hauteur de l'évaluation domaniale.
Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.
Une offre sera faite en ce sens au privé.

3/ **Conventions diverses** :

- ***Etablissement public Foncier (EPF) Languedoc-Roussillon*** : M. le Maire présente sur plan la possibilité d'aménagement derrière la mairie-école, déjà identifiée dans l'étude plan de rénovation hameaux et villages.
  Il indique que l'EPF aide à la réalisation de projet immobilier par l'acquisition de foncier et les études préalables à la réalisation de l'investissement.
  Il propose de conventionner sous forme d'anticipation foncière afin de mettre en place un partenariat et un accompagnement à l'aménagement de cette zone.
  Le conseil municipal approuve le projet de convention.
- ***Jeudi qui chante*** : M. le Maire rappelle la convention signée avec la communauté de communes qui permettra l'animation le jeudi 25 aout. Il s'agira d'une visite du village, apéritif et buffet froid catalan sur inscription et participation. Suivra une soirée dansante ouverte à tous. Le menu et les tarifs sont présentés. Compte tenu de l'absence de comité des fêtes cet été, il est demandé l'aide des élus pour que la fête soit réussie.
- ***CLUTJ*** : lors de la fête du train jaune, la commune a permis au comité des usagers du train jaune la location de la tente de réception AICO, qui ne loue qu'aux collectivités. Il convient désormais de conventionner avec le CLUTJ pour que ce dernier rembourse la commune qui a servi d'intermédiaire.
- ***CFFPA*** : M. le Maire rappelle le projet de chantier école en forêt comme

suggéré lors de la commission des travaux. M. ECHARD présente la visite sur site qui a eu lieu avec l'école CFPPA. Il a été décidé de mettre en place un chantier de nettoyage d'environ 5 jours. Il s'agira d'abattage et de nettoyage qui serviront au cursus des jeunes en formation et à la commune. Cette prestation représente 80€/j, ce qui est peu onéreux par rapport à une prestation ONF. Pour le débardage et la transformation, M. le Maire propose de se rapprocher du SPIC forestier.

4/ Plan communal de sauvegarde :

M. le Maire présente la composition actuelle du comité de pilotage.
M. HERENCIA Thibault est proposé en remplacement de Claude BERTRAND pour les opérations terrain.
Les conseillers profitent de ce sujet pour solliciter la remise en état du déversoir en dessous du passage canadien, le curage du canal, le busage du canal derrière la rue des edelweiss l'ouverture du répartiteur eau des canaux.
Relancer DUP boutas-ruisseau mouli par SIECA ;

5/ **Gestion du personnel :**

- Création du poste d'agent de maîtrise principal pour notre agent de maîtrise pouvant prétendre à ce grade
- Continuation de la période de stage de notre adjoint technique 2è classe 4/35è tant que le stage obligatoire n'est pas effectué.

6/ **Modifications statutaires :**

- ***Présentation de la modification statutaire du SI Abattoirs*** : transformation en SCIC. Il est décidé par le conseil municipal de mettre en attente cette demande car les statuts ne sont pas annexés ni la prévision financière liée à cette évolution.
- ***Présentation modification budgétaire de la communauté de communes*** : un comparatif entre les statuts actuels et futurs sont présentés. Des changements notables sont prévus en matière de compétences, notamment par rapport à la loi Notre.
  M. le Maire informe toutefois que les chiffrages liés à cette modification ne nous parviendront que début septembre, alors que la délibération communautaire date de fin juin. Les 3 mois de délais obligatoires pour permettre aux communes membres pour délibérer devraient par conséquent être rallongés pour permettre de délibérer avec tous les éléments nécessaires.
  Un courrier sera établi en ce sens pour solliciter cette requête, avec copie pour la préfecture.

7/ **Compte-rendus syndicats, commissions** :

- ***SIS*** : validation de la cantine à St Pierre au centre des éclaireurs. Lecture du dernier compte-rendu syndical.

- ***Forêt :*** M. ECHARD informe du marquage de la coupe d'affouage de cette année. Le tirage au sort de l'affouage aura lieu le 5/8. L'affouage 2014 a été prolongé jusque fin de l'année.

- ***SIVM*** : M. GAURENNE signale l'attente d'un possible emprunt par cette structure pour la réfection de la voirie. Le maître d'œuvre AGT a été reconduit.
  M. le Maire propose de faire actualiser le chiffrage de la rue de la jassette 2è partie et solliciter un emprunt si le SIVM ne peut pas y accéder.

- ***SIAEPA*** : Validation sur le prix et la qualité des services eau et assainissement 2015. Information sur les tarifs 2016 et la facturation en cours qui se fera en deux temps (aujourd'hui abonnement, fin d'année consommation).

- ***SIECA*** : M. BLANQUE rappelle le déficit et la saisine de la CRC. Il fait l'historique des différentes démarches entreprises pour obtenir de la trésorerie et des délais de paiement. Il informe d'une récente réunion avec Dexia qui a été positive et qui permettra de débloquer peut-être des facilités avec les autres établissements bancaires par rapport au protocole bancaire.
  Il insiste ensuite sur la priorité du syndicat d'élaborer le projet de restructuration du Cambre d'Aze, avec des aides extérieures et permettre ainsi de relancer l'activité hiver ainsi que pour les 4 saisons.

7/ Questions diverses : néant

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h00.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

MAIRIE de St-PIERRE-DELS-FORCATS (Pyr.-Or.)

Le secrétaire de séance,
Claude GAURENNE,